

**MARDI 26
JANVIER 2016**

FONCTION PUBLIQUE : TOUS EN GREVE !

Hausse immédiate des salaires

Depuis 2010, les prix à la consommation ont augmenté de 7,18 % (cf site INSEE) et la cotisation retraite du fonctionnaire a augmenté de 1,82 % (mesures Fillon + mesures Hollande).
Résultat : 9 % de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires et les agents des services publics.

- Un agent perd 117€ par mois, pour un salaire de base, net de 1 300€.
- Un agent perd 180€ par mois, pour un salaire de base, net de 2 000€.
- Un agent perd 234€ par mois, pour un salaire de base, net de 2 600€.

La CGT exige la hausse immédiate du point indiciaire, et le rattrapage de la perte subie par les 5 millions de fonctionnaires depuis le gel de 2010. Le protocole PPCR de la Ministre Lebranchu, contre l'avis des syndicats majoritaires, maintient ce gel et va ralentir les montées d'échelons.

Arrêt des restructurations, transferts et suppressions d'emplois

La régionalisation, la loi NOTRe, la loi Touraine pour la Santé, la réduction des déficits publics, entraînent transferts, fusions, privatisation, un éloignement pour la population, et des conditions de travail épouvantables pour les agents.

C'est un véritable abandon du service public organisé par les gouvernements successifs, conforme aux demandes de Bruxelles, du MEDEF et de groupes prédateurs (Véolia, Générale de Santé...).

Pour des services publics facteurs d'égalité et de qualité de vie pour la population, la CGT exige :

- Le maintien de tous les emplois, de tous les services (aucune fermeture).
- Un service public assurant l'égalité des citoyens, l'égalité des élèves dans l'école publique.
- La titularisation de tous les contrats précaires, aucun CDD mis dehors.
- Un moratoire sur les redéploiements. Aucune mobilité forcée. Maintien des avantages acquis.

- Défense de chaque hôpital, de chaque service d'Urgence, chaque maternité, chaque bloc opératoire.
- Aucune privatisation.
- L'abrogation des contre réformes (loi NOTRe, loi Touraine...)
- L'abrogation de la « réforme des collèges » facteur d'inégalité.

PUBLIC – PRIVE : ENSEMBLE POUR NOS REVENDICATIONS

Les employeurs du privé et le Gouvernement se serrent les coudes :

- ✓ Quand Mme Lebranchu gèle les salaires des fonctionnaires, les patrons refusent les revendications de hausse dans les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).
- ✓ Quand le Ministre Macron déclare que le statut de la fonction publique n'est plus « adéquat » et que « rien ne justifiait l'emploi garanti à vie », le MEDEF exige la fin du Code du travail, et le gouvernement acquiesce avec les propositions Combrexelle et Badinter.
- ✓ Quand des milliers de postes sont supprimés dans la fonction publique, cela s'ajoute aux milliers de licenciements du secteur privé et diminue les chances de trouver un emploi.

Les salariés du public et du privé victimes des mêmes attaques patronales et gouvernementales ont besoin de s'unir pour leurs revendications.

L'Union départementale CGT 76 s'associe à l'appel national à la grève dans la Fonction publique le 26 janvier. En Seine Maritime, cet appel est relayé par la CGT, FO, Solidaires et la FSU.

L'UD CGT 76 appelle à l'unité de tous les salariés, public et privé, le 26 janvier :

- ▶ Augmentation des salaires dans le public et le privé.
- ▶ Pas touche au statut de la fonction publique.
- ▶ Défense du Code du travail et des Conventions Collectives.
- ▶ Arrêt des suppressions de postes et des licenciements.
- ▶ Revalorisation des pensions.

L'UD-CGT 76 appelle les salariés à se rassembler et à manifester le 26 janvier

ROUEN	10 h	Cours Clémenceau
DIEPPE	10 h 30	Place Louis Vitet
LE HAVRE	10 h 30	Lieu à communiquer